

Image not found or type unknown



Déclaration fiscal studios en meublé ou non

Par **Anne3363**, le **14/04/2015** à **12:27**

Bonjour,
Mon mari et moi possédons 2 studios loués vides. Nous souhaitons en meubler un et par conséquent savoir quel est le plus intéressant au niveau imposition, à savoir :
- Louer les 2 studios vides
- En louer 1 vide et l'autre en meublé
- Louer les 2 en meublés
Par avance merci de votre réponse,
Anne3363